5) Lecation d'un immeuble sis à Sainte-Clotilde, appartenant à M. CHANE-HIME Paul, utilisé comme école en attendant la construction de nouvelles classes sur le terrain GABAIL et GALIA.

Mensieur MONDON donne lecture du rapport :

" Messieurs,

Lors d'une précédente séance vous m'avez donné votre accord pour l'acquisition du terrain GABAIL et GALIA destiné à recevoir la construction d'une écele-de 15 classes.

En attendant que cette école soit construite, la Commune a dû prendre en location depuis le 9 Août dernier, un immeuble appartement à W. CHANE-HIME Paul, qui est utilisé comme école.

Le prix du leyer est de 25.000. fra.per mois.

C'est cette convention verbale que je vous demande, Messieurs, de bien vouloir ratifier.

Je mets la question aux voix ./.

Approuvé à l'unanimité.

Signé: Gabriel MACE.

Vir et autouse un ) loyer de 20.000 fr 1. Benis le 18 bécaulte 1962 Le Tréfet Signé: Ferriai Tradie